

Gouvernance et démocratie participative dans le projet Rodez Citoyen



Introduction

La gestion de la vie de la cité est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous avons élaboré en lien avec les habitants une charte de gouvernance et de démocratie participative. Nous voulons faire prévaloir la compétence, la transparence et la démocratie. Nous souhaitons gérer la ville en étroite relation avec l'agglomération et en coopération avec les autres territoires. Nous voulons travailler en confiance avec les employés de la ville et de l'agglomération et leur apporterons notre soutien. Enfin, nous considérons que les associations et les services publics sont des piliers du vivre-ensemble.

C'est le sens de la démarche Rodez Citoyen depuis 2013 où nous avons constaté que l'abstention lors des scrutins, même locaux, ne cessait d'augmenter. Depuis nous avons eu la crise des gilets jaunes et la crise sanitaire, suivie d'une crise économique

Notre constat est la perte de confiance dans les élus et de la perte de crédibilité des partis politiques. Le sentiment des citoyens est que les élus perdent le sens de l'intérêt général au profit du désir de plaire et de se faire réélire ; qu'ils agissent au coup par coup sans vision globale et à long terme.

En réponse à ce malaise démocratique, à Rodez Citoyen, nous pensons que la démocratie ne se limite pas aux seuls temps électoraux.

Notre projet

Aussi, nous proposons une nouvelle gouvernance afin d'associer réellement les habitants aux décisions publiques. Pour que les citoyens s'approprient ces nouveaux outils, il faut agir sur 3 leviers:

1. Le contrôle de l'action municipale,
2. La co-construction des projets municipaux,
3. Le partage des décisions avec les habitants.

Les **textes complets** de la **charte éthique** et la **charte de gouvernance et démocratie participative**, que nous avons écrits collectivement, se trouvent sur notre site **RodezCitoyen.fr**. Ils détaillent comment nous voulons mettre en oeuvre les outils de la démocratie participative à Rodez.

1- Le contrôle de l'action municipale

Pour redonner aux habitants la confiance dans leurs élus, nous proposons d'encadrer l'exercice de la gestion communale.

Nos préconisations pour le **contrôle de l'action municipale**:

- Les élus Rodez citoyen s'engagent à **ne pas cumuler les mandats** et les fonctions, à **travailler en binômes paritaires**, à **présenter un bilan de leur action** lors d'un « forum citoyen » annuel et à associer les habitants à la définition des orientations.
- **Deux instances de contrôle indépendantes seront créées** et veilleront au comportement **éthique** des élus et au respect de leurs **engagements**.

Nous pensons que les élus doivent rendre compte régulièrement. Pour cela, la transparence des décisions et des documents publics est importante.

Autres préconisations (parmi d'autres) de notre **charte éthique**:

- Publier en **données ouvertes les budgets**, les **comptes administratifs**, les **subventions** ...
- Filmer le conseil municipal

Les deux instances seront indépendantes car des habitants en font partie.

La commission d'éthique

Son rôle est de veiller à l'application de notre charte éthique, en concordance avec la préconisations de l'association Anticor, notamment pour prévenir les conflits d'intérêt.

Dans les autres villes

Ce type de commission existe par exemple à Limoges (280 000 h).

L'observatoire des engagements

La municipalité est soumise à **évaluation de son action**.

Il est composé d'habitants nommés par la liste majoritaire et d'autres tirés au sort. Il communique un bilan lors du « forum citoyen » annuel.

Dans les autres villes

Ce type d'observatoire existe dans de nombreuses villes comme Clermont-Ferrand (depuis 2016, 140 000 h, PS) ou à Bagnaux (depuis 2014, 40 000 h, PC)

2- La co-construction des projets municipaux

Nous voulons permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie de la cité. Nous proposons qu'ils puissent aller progressivement jusqu'à la co-construction de projet municipaux.

Nos préconisations pour la **co-construction des projets municipaux** :

- Des **conseils de vie citoyenne** permettront aux **habitants, associations, acteurs économiques** de **proposer des projets**.
- Le conseil de ville, nouvelle instance, étudiera et débattrà de l'opportunité de ces projets. Les habitants pourront y assister.
- **Chaque proposition validée** au conseil de ville sera **finalisée par un groupe projet**, dans lequel les habitants, associations ou acteurs économiques **co-construisent avec les élus**.
- Nous dédierons un **budget participatif** pour des projets proposés par des habitants et **choisis par le vote des citoyens**.

Dans les autres villes

La co-construction a été initiée par Jo Spiegel à **Kingersheim** depuis 2005 (13 000 h, PS puis PP). A chaque nouveau projet municipal, il ouvre un débat démocratique.

A **Lille** (230 000 h, PS) il existe 10 conseils de quartier, 1 conseil municipal des enfants, 1 conseil de la jeunesse et 1 conseil communal de concertation.

Dans chaque conseil de quartier, on 3 instances différentes pour 3 niveaux d'implication. On part de la concertation classique pour aller à la construction de proposition et enfin aboutir à la co-construction.

Des outils similaires existent aussi à Rennes, Grenoble, Nantes, Roubaix, St Nazaire ...

Chaque ville a son type de fonctionnement mais la philosophie est la même aller vers toujours plus de citoyens participants et vers toujours plus d'implication de ceux-ci.

Nous prendrons en compte 2 éléments forts pour impulser la démocratie participative :

- Un budget participatif,
- Les conseils de vie de quartier.

Le budget participatif

La création d'un budget participatif est un bon point de départ : les conseils de vie de quartier ou des groupes d'habitants proposent des projets qui sont validés par les élus puis font l'objet d'un vote par les habitants.

Dans les autres villes

Les budgets participatifs (avec choix par le vote des habitants) se sont fortement développés depuis 2014 dans de nombreuses villes mais aussi collectivités (départements, régions,...).

Exemple : le budget participatif de Clermont-Ferrand <https://clermontparticipatif.fr/>

A Rodez

Nous n'avons pas eu de véritables budgets participatifs sous le mandat précédent, car au final ce sont toujours les élus qui ont décidé (ou pas) sans rien soumettre au vote citoyen. De fait Rodez est sorti du réseau villes participatives (voir le site <http://lesbudgetsparticipatifs.fr/>).

Les conseils de quartier

Les conseils de vie de quartier sont la base de la démocratie participative. Ils s'appuient sur les maisons de quartier qui doivent devenir foisonnantes de vie par les multiples fonctions qu'elles assumeront : lieu d'accueil et d'information, de lien social et de rencontres intergénérationnelle, d'accès aux loisirs, à la culture ,aux associations , de permanences de services public d'accès au droit et aide informatique.

Question « les habitants n'y aspirent pas et ne s'impliqueront pas »

Nous avons observé que les habitants sont venus aux restitutions de nos enquêtes ; qu'ils viennent lorsqu'ils sentent que leur avis est réellement pris en compte, c'est une reconquête à faire .

Question « les conseils de quartier ne seront pas représentatifs de la diversité du quartier »

Au départ il faut faire un courrier à tous les habitants pour les inviter à entrer dans les conseils de vie associatives. Ceux qui viendront seront légitimes mais cela les oblige à revenir régulièrement vers l'ensemble des habitants du quartier avec l'aide d'animateurs formés à la démocratie . Les 2 élus du conseil qui participeront à la co-construction du projet ne seront élus que sur ce projet pas pour 6 ans . Nous ne créons pas un autre niveau de démocratie représentative ! Il doit y avoir un va et vient motivant entre les habitants non impliqués et les conseils de vie de quartier. Il est composé d'habitants nommés par la liste majoritaire et d'autres tirés au sort. Il communique un bilan lors du « forum citoyen » annuel.

A Rodez

Un contre exemple qui nous pousse à la démocratie participative : l'aire de jeux de St Félix.

C'est la seule réalisation concrète de la démocratie participative installée en 2014 car elle résultait d'un accord entre les membres du comité de quartier et les élus majoritaires. Quand on voit les difficultés à ce que cette réalisation soit acceptée par les riverains on voit bien qu'il y a eu un manque de démocratie participative au préalable !

Cela ne prenait pas plus de temps de travailler avec tous les partenaires concernés, ici les voisins, et en tout cas c'était plus efficace plutôt que d'enlever des bancs déjà installés ,de devoir planter des haies pour isoler des jardins avoisinants ,de mettre des heures d'utilisation des jeux et même des vigiles pour veiller aux respects des horaires !

3- Le partage des décisions avec les habitants

Nos préconisations pour le **partage des décisions avec les habitants**:

- Nous souhaitons organiser une **consultation citoyenne** ou un **référendum local** pour les **projets les plus coûteux** ou qui **impactent fortement l'environnement**.
- Les habitants pourront recourir au **droit de pétition**, au « **Référendum d'Initiative Citoyenne** » ou encore **poser des questions au Conseil municipal**.

A Rodez

Un exemple pour lequel il est certain que nous proposerons une consultation voire un référendum local : le projet surdimensionné du parc commercial de Malan, à cause de son coût pour la collectivité (34 Millions d'Euros) et de son impact écologique destructeur (25 ha bétonnés).

A Rodez

Voici d'autres exemples pour lesquels nous pensons que les habitants auraient dû soit être consultés soit utiliser les autres outils (la pétition, ou le RIC, ou une question au conseil municipal) :

- la fermeture des 2 écoles,
- certains projets d'urbanisme :
 - la place du sacré cœur avec la suppression du square et la perte d'une esplanade que les habitants du Faubourg voulait garder libre de construction préférant un jardin et une halle ouverte multi fonctionnelle comme la place de la cité avec arrachage des arbres
 - ou l'éco quartier Combarel avec forte densité de bâtiments accompagné de minéralisation laissant peu de place pour des sols non imperméables et la végétalisation,
 - la vente de l'ancien hôpital à un promoteur au lieu d'y installer les acteurs des circuits courts (paysans en direct, AMAP et Station A, magasins d'artisans, d'artistes ...),
 - la construction de l'école et d'un immeuble sur l'esplanade de St Eloi (*mis en stand by le temps de la campagne électorale pourtant la construction de l'immeuble « parc St Eloi » est bien prévue sur le site de Rodez Agglo*).